

Ouagadougou, le 05 SEPT 2022

N° 22-00502 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de sept (07) élèves Ingénieurs d'Elevage et de Santé Animale option : Vulgarisation, session 2022.**

Ce sont :

INGÉNIEURS D'ELEVAGE ET DE SANTÉ ANIMALE OPTION : VULGARISATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAVADOGO NOUFOU	236375N	B5276255	16/05/82
2°	ZAGRE ARNAUD ROMÉO	260593D	B13053611	17/03/83
3°	OUEDRAOGO AROUNA	321939K	B7498212	05/04/88
4°	GANEMTORE HAROUNA	236387H	B8546851	31/12/86
5°	SOME ROBERT	288606T	B15983603	30/04/92
6°	SANKARA OUSMANE	260602B	B14633745	11/05/89
6°	SEBA GOUMOU	236382N	B15070869	04/11/84
6°	BARRY AMIDOU	245055V	B14551338	29/07/84
6°	OUATTARA IBRAHIMA	285836W	B9035460	03/04/88
6°	BALIMA AWA	282540Y	B12571576	12/12/88
11°	OUEDRAOGO YACOUBA	248278P	B9523507	03/12/85
11°	OUEDRAOGO TOUWINDSIDA JEAN-BAPTISTE	305574X	B11363563	24/06/91
13°	MINOUNGOU PENG-WENDÉ ALEXIS	202592D	B11944828	07/02/82
13°	BAKOAN HONORINE	328165R	B13228312	16/05/89

Arrêté la présente liste à 14 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National